

DEMANDE D'OBTENTION D'UNE CARTE EUROPEENNE D'ARMES A FEU

1. Identité du demandeur

Nom : Prénom : Nationalité :
Lieu de naissance : Date de naissance :
Adresse : N° : Bte :
Code postal : Commune : Tél/Gsm//Fax :
N° Registre National :

Date/...../20.....

"Déclaré sincère et véritable"

Signature

2. Motif de la demande

Chasse Tir sportif

3. Armes à MENTIONNER sur la carte européenne

N°	Type et nature de l'arme(1)	Marque et modèle	Calibre	N° de fabrication	Capacité(2)	Longueur(3)
1.						
2.						
3.						
4.						
5.						
6.						
7.						
8.						
9.						
10.						

⇒ Comment remplir la demande de carte européenne pour un traitement efficace et rapide ?

- Utiliser des majuscules uniquement
- Il n'est donné suite aux demandes incomplètes et illisibles.
- Envoyer la demande au Gouverneur compétent pour votre résidence, accompagnée de :
 - une copie des autorisations de détention ou de vos attestations d'enregistrements (modèles 9) qui doivent être mentionnées sur la carte ;
 - une copie recto verso du permis de chasse ou de la licence de tireur sportif en cours de validité.

Pour renseignements complémentaires : Patricia DABE – Tél. 063/245.138

1. Indiquer s'il s'agit d'un fusil (F), d'une carabine (C), d'un pistolet (P) ou d'un revolver (R), Si les canons sont lisses (CL) ou rayés (CR); ainsi que le mécanisme : « I » pour 1 coup par canon, « R » pour répétition, ou "SA" pour semi-automatique.
2. Pour une arme de chasse à répétition ou semi-automatique, indiquer la capacité maximale du chargeur ou du magasin.
3. Indiquer la longueur du canon (en cm).